

L'abaissement des tarifs douaniers doit provoquer le besoin d'expansion. Déjà nous voyons les produits de nos brasseries, de notre industrie du tabac, de notre faïencerie ... conquérir des marchés nouveaux. Déjà le nombre de nos participants aux foires de Sarrebruck, de Bruxelles, de New-York ... s'accroît.

L'esprit "Marché Commun" existe. Il appartient au Gouvernement de lui donner la possibilité de se développer.

Altesses Royales,  
Excellences,  
Mesdames,  
Messieurs,

Le moment est venu de parcourir cette foire, dont le succès va grandissant d'année en année.

Je tiens à exprimer aux organisateurs et aux promoteurs de la Foire de Luxembourg ainsi

qu'aux nombreux exposants les vives félicitations du Gouvernement.

Foire de produits d'importation et d'articles de consommation — me disait l'année dernière M. Jean Rey — foire d'un pays à grand pouvoir d'achat.

Si, dans les années à venir, cette foire montre plus nombreux les produits du pays, les biens d'équipement fabriqués chez nous, c'est alors que l'avenir économique du Grand-Duché me paraîtra assuré.»

Après ce discours, M. Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg, déclara ouverte la 12<sup>e</sup> Foire Internationale et Leurs Altesses Royales, suivies du cortège des invités d'honneur, firent la visite officielle des stands.

Vers midi, un banquet offert par le Comité d'Organisation dans la grande salle du hall d'exposition clôtura les festivités d'ouverture.

## La remise solennelle du Prix Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle à Monsieur Joseph Bech

Le 26 mai 1960, le Prix Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle a été décerné à M. Joseph Bech, Président de la Chambre des Députés, Ministre d'Etat honoraire du Grand-Duché de Luxembourg.

Le Prix, fondé à la Noël de 1949, est décerné chaque année à une personnalité qui a contribué d'une façon insigne à répandre l'idée de l'union occidentale soit sur le plan politique, soit sur le plan économique ou culturel. Selon la volonté formelle des fondateurs (un directoire composé de MM. le Bourgmestre, le Directeur des Services Administratifs de la Ville, l'Evêque d'Aix-la-Chapelle, le Recteur de l'Université Technique et huit représentants de la vie économique et culturelle), la remise officielle du Prix ne peut se faire qu'à Aix-la-Chapelle et, en principe, le jour de l'Ascension.

La cérémonie débuta à 11 heures à la Salle du Couronnement de l'Hôtel de Ville (Rathaus) sur les accords du 1<sup>er</sup> mouvement de la Symphonie n° 34 de Mozart, interprété par l'orchestre municipal. Ensuite, M. Hermann Heusch, Bourgmestre de la Ville d'Aix-la-Chapelle, adressa la bienvenue à un auditoire brillant, au sein duquel on remarqua particulièrement la présence de S. A. R. Monseigneur le Prince Charles de Luxembourg, de plusieurs lauréats du Prix Charlemagne 1958, des Ambassadeurs du Grand-Duché, de Suède, de Grande-Bretagne, de Turquie, de France, des Pays-Bas, du Portugal, de Grèce, d'Italie et du Canada, des Présidents et de différents membres des Institutions Européennes, du Président et de différents

membres du Gouvernement luxembourgeois, de membres du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne, de représentants des «Länder» allemands, de S. Exc. Monseigneur l'Evêque d'Aix-la-Chapelle ainsi que de nombreuses autres personnalités de la vie politique et culturelle d'Aix-la-Chapelle et des pays avoisinants.

Dans son discours, Monsieur le Bourgmestre Heusch évoqua certains aspects historiques et actuels du devenir européen pour passer ensuite à une courte esquisse des relations ayant existé dans le passé entre la Ville d'Aix-la-Chapelle et la Capitale du Grand-Duché. Puis, en des termes éloquentes, il sut mettre en relief les qualités prédominantes de la personnalité de M. Bech et faire l'éloge de son activité inlassable au service de la cause de l'Europe.

Son allocution terminée, M. Heusch remit au nouveau lauréat le Prix International Charlemagne, qui consiste en un document-parchemin et un médaillon portant sur une face le plus ancien sceau d'Aix-la-Chapelle — il date du XII<sup>e</sup> siècle — et, au verso, une inscription mentionnant les mérites du lauréat respectif.

Le texte allemand du document-parchemin remis à M. Bech est conçu comme suit:

«Der Internationale Karlspreis der Stadt Aachen für das Jahr 1960 wurde am Himmelfahrtstag, dem 26. Mai, im Krönungssaal des Rathauses der ehemaligen Kaiserpfalz an Dr. Joseph Bech, Ehrenstaatsminister und Kammerpräsident des Großherzogtums Luxemburg, verliehen, in Würdigung seiner Lebensarbeit und

seiner hohen Verdienste für die Einigung Europas, die im Völkerbund begann und in den europäischen Institutionen ihre zielbewußte und erfolgreiche Fortsetzung fand.»

La médaille porte l'inscription: «Karlspreis 1960 der Stadt Aachen, Joseph Bech, für Verdienste um Europa.»

L'acte solennel de la remise du prix accompli, M. Franz Etzel, Ministre des Finances de la République Fédérale d'Allemagne, prit la parole pour s'adresser à M. Bech en ces termes que nous donnons en traduction française:

«Durant de longues années de votre activité d'homme politique, de membre du Parlement et d'homme d'Etat, vous avez toujours eu à cœur de travailler à l'œuvre d'unification de l'Europe. Nous autres Allemands, nous avons à cet égard une grande dette de reconnaissance envers vous. Je tiens donc, au nom du Gouvernement fédéral, à placer au premier plan de mon allocution le côté européen de votre œuvre.

Fidèle à la conviction avec laquelle vous avez déjà, à partir de 1920, milité aux côtés de Briand en faveur de la réconciliation de l'Europe et en dépit des grandes déceptions que vous a causées à cet égard la deuxième guerre mondiale, vous ne vous êtes pas contenté après 1945 de réparer les dommages et les conséquences de cette malheureuse guerre dans votre propre pays. Vous avez, au contraire, utilisé immédiatement votre connaissance des causes, vos expériences en faveur de l'unification de l'Europe et, par conséquent, en faveur de la création d'une paix durable. Permettez-moi de rappeler en une phrase — mais le cœur plein de gratitude — la contribution que vous et vos compatriotes avez fournie en vue de normaliser les relations entre nos deux pays troublées par notre faute.

Vos idées et votre activité sur le plan européen se sont toujours concentrées sur la nécessité d'une réconciliation des deux grands pays au cœur de l'Europe, la France et l'Allemagne. Conformément à la tradition culturelle du Luxembourg qui se trouve à la croisée des courants spirituels de ces deux pays, vous avez toujours joué le rôle du médiateur sage, mais énergique entre la France et l'Allemagne.

Lorsque Monsieur Robert Schuman fit, le 9 mai 1950, sa déclaration historique sur la création de la C. E. C. A., vous avez été l'un des premiers hommes d'Etat européens à approuver ce plan sans réserves et à accepter la collaboration par-dessus les frontières nationales. Cette acceptation était à l'époque un acte de courage politique et la preuve de votre clairvoyance d'homme d'Etat. On a trop facilement tendance à l'oublier aujourd'hui. Aux côtés de Robert Schuman, Alcide de Gasperi, Konrad Adenauer et de vos collègues du Benelux, vous avez, cher Monsieur Bech, participé dans une large mesure à l'élaboration du Traité sur la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Vous avez toujours cherché à apaiser les conflits d'intérêts.

On a tenu compte de vos avis, parce que vous disposiez d'une sagesse fondée sur l'expérience. C'est justement cette vertu qui compte dans la politique européenne. Il faut pouvoir comprendre le désir ardent de nos peuples, sans les lancer dans des constructions trop abstraites ou même trop absolues, si l'on veut parvenir à l'unification européenne. Vous, cher Monsieur Bech, vous croyez aux avantages d'un travail persévérant, vous comprenez qu'il s'agit, au cours de longues années, d'édifier pierre par pierre l'œuvre d'unification européenne, et vous avez toujours agi conformément à cette idée. Lorsque l'heure fut venue, vous vous êtes employé, lors des délibérations de Messine, à poursuivre la collaboration supranationale avec la même intensité que lors de la création de la C. E. C. A. Le résultat de ce travail, c'est l'Euratom et, avant tout, la vaste Communauté Economique Européenne que nous voyons aujourd'hui se développer.

Vous êtes l'un des grands constructeurs de ces trois Communautés qui ne sauraient plus disparaître de notre vie en Europe. Ce sont peut-être ces Communautés qui, pour la première fois, ont apporté une solidarité de fait au-delà des frontières nationales de nos peuples.

Vos efforts infatigables en faveur de la création de nos Communautés se sont exprimés de façon tangible, car c'est grâce à votre initiative que la première Communauté Européenne a pu, en 1952, commencer son activité à Luxembourg, la capitale de votre pays. Alors Vice-Président de la Haute Autorité, j'ai eu moi-même l'occasion de connaître l'étendue de l'hospitalité dont le peuple luxembourgeois, sa Souveraine et son Gouvernement, dont vous étiez membre, ont toujours fait preuve à l'égard des institutions de la C. E. C. A. C'est en grande partie grâce à cette hospitalité et à l'atmosphère de votre capitale que l'esprit d'une collaboration européenne fructueuse a pu se développer jusque dans la vie quotidienne. Cette précieuse collaboration de tous les jours nous a finalement donné le courage d'étendre nos efforts d'intégration à tous les domaines de la vie économique. La part prise par votre pays dans l'édification de l'Europe unifiée restera gravée dans l'histoire de l'unification européenne.»

Après avoir parlé ensuite des qualités humaines de M. Bech, de sa sagesse, son objectivité, son sens de la justice, de sa modération et de sa joie de vivre, M. Etzel conclut comme suit:

«Cher Monsieur Bech, vous êtes pour nous le symbole d'un grand homme d'Etat européen. Je vous remercie au nom du Gouvernement fédéral de votre dévouement infatigable au service de l'œuvre européenne et vous félicite de tout cœur pour votre accession au Prix Charlemagne.»

M. Franz Etzel fut relayé au pupitre des orateurs par M. le Président Robert Schuman

qui fut vivement applaudi par l'auditoire. Après s'être associé au témoignage d'estime présenté par ses prédécesseurs et après avoir évoqué rapidement l'époque mouvementée de la deuxième guerre mondiale, où la Famille Grand-Ducale et le Gouvernement luxembourgeois se trouvaient en exil, il continua :

« Comment étaient orientés vos efforts pour échafauder l'Europe unie et libre ? Vous avez d'abord adhéré dès la première heure à la Communauté du Charbon et de l'Acier, en même temps que vous assuriez à votre pays le choix de Luxembourg comme Siège, puis vous adhérez au Marché Commun, à l'Euratom et au projet de défense commune.

L'ensemble de ces résultats était caractérisé par la réconciliation avec l'ancien ennemi. A la méfiance, aux antagonismes périodiques s'est substituée une collaboration permanente et confiante.

La politique européenne a été ainsi renouvelée ; placée sur une base nouvelle, elle est susceptible au surplus de se développer au-delà des Six pays partenaires de l'alliance et pourrait s'étendre à d'autres pays européens et extra-européens. »

Puis, Monsieur le Président Schuman conclut en ces termes : « Le Prix Charlemagne vous était dû, comme la récompense que l'on doit aux loyaux serviteurs.

Cette cérémonie grandiose est un hommage qui couronne une exceptionnelle carrière d'homme d'Etat et de diplomate. Du fond du cœur, je suis très heureux de féliciter un ami dont la fidélité ne s'est jamais démentie. »

Après que M. A. Maas, membre du directoire de la Société du Prix Charlemagne, eut ensuite parlé sur le thème « Dix ans de Prix International Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle », le nouveau lauréat M. Bech prit la parole pour prononcer, en langue allemande, un discours dont voici le résumé en langue française :

C'est dans cette salle historique que se révèle à l'orateur dans toute son importance la signification du Prix Charlemagne.

C'est en effet à partir d'Aix-la-Chapelle que Charlemagne bâtit cet empire carolingien qui fut comme la préfiguration de nos rêves d'unification de l'Europe.

Cet empereur européen fut à la fois fils de la terre de France et de celle d'Allemagne. L'histoire de France le revendique au même titre que celle d'Allemagne.

En rappelant la liste des titulaires du Prix Charlemagne et leurs mérites pour l'unification de l'Europe, M. Bech se rend compte de la modestie de ses propres mérites au service de la cause européenne. Mais il ne peut cacher sa fierté de voir son nom à côté des noms illustres de ses compagnons de route qu'il évoque l'un après l'autre.

Puisque le grand honneur qui lui est fait et dont il remercie d'un cœur ému le Comité du Prix Charlemagne, est dû à sa longévité politique, il pense qu'il est indiqué qu'en cette occasion qu'il évoque en des traits très courts les principales étapes qui depuis la première guerre mondiale jalonnent le chemin qui doit conduire à la solution des deux problèmes essentiels de notre temps : la sécurité et la Paix et l'Union de l'Europe si étroitement liée à la sécurité de l'Europe.

A travers l'histoire, la conception de sécurité avait été uniquement un problème d'équilibre des forces. Cette politique qui recherchait dans l'équilibre le moyen de triompher dans la guerre, si elle éclatait, plutôt que de la prévenir, avait abouti en 1914 à la guerre mondiale.

Puisque donc cette méthode de l'équilibre des forces en Europe avait fait faillite, on s'efforça d'en trouver une autre qui, elle, permettrait à coup sûr d'éviter la guerre. Cette méthode ne pouvait être trouvée que dans la conception d'un nouvel ordre européen, fondé non plus sur les relations de vainqueurs à vaincus, mais sur un accord volontaire des peuples pour le règlement pacifique de tous les conflits qui pourraient survenir entre eux. C'était là une conception toute nouvelle, née de la solidarité internationale qui unit en face d'une même catastrophe les vainqueurs et les anciens adversaires.

Ce n'est qu'en 1924, lors de l'Assemblée de Genève, que la France et l'Angleterre s'attaquèrent au problème de la sécurité dans sa forme nouvelle. Il y eut le fameux *Protocole* de Genève qui formulait la doctrine de sécurité dans le rapprochement des trois idées essentielles de désarmement, d'arbitrage et de sécurité.

Il n'entra jamais en vigueur.

En octobre 1925, les Puissances de l'Europe se réunirent à Locarno pour discuter sur un pied d'égalité des méthodes à suivre pour réaliser une paix sûre et durable. Dans l'enthousiasme général, Aristide Briand salua l'Europe nouvelle qui naissait.

Locarno, à son tour, resta lettre morte. C'est alors qu'en 1929 Briand lança son idée des Etats-Unis d'Europe.

Son projet évitait prudemment de toucher au principe de la souveraineté nationale. Car, en 1929, les temps n'étaient pas mûrs. Vingt ans plus tard, Robert Schuman osa introduire hardiment le principe de la supranationalité dans la déclaration de laquelle devait naître la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Le projet du grand apôtre de la Paix qu'était Aristide Briand disparut avec sa mort en 1932.

Entretiens, l'intérêt du monde politique aussi bien que celui de l'opinion publique s'était tourné vers d'autres sujets. Il y avait eu la Conférence de désarmement qui fit également faillite. La guerre de 1940 mit fin à toutes ces nobles tentatives d'entre les deux guerres. Mais ce travail n'avait pas été en vain.

Une grande évolution s'est produite dans les esprits au cours de ces années de discussions apparemment stériles. Des idées qui avaient été l'apanage de quelques esprits audacieux, étaient en train de se vulgariser lentement. De sorte qu'aujourd'hui, en Europe, tout le monde admet que la véritable paix et la sécurité ne peuvent être fondées sur la force et que seule une Europe unie par la libre volonté de ses peuples constituera le vrai fondement de cette paix.

Il y eut encore des échecs. M. Bech rappelle la nuit du 22 août 1954, alors qu'à Bruxelles il quitta en compagnie du Chancelier le Ministère des Affaires Etrangères à Bruxelles, où les Ministres des six pays de la Communauté Européenne avaient dû dresser un procès verbal de carence constatant qu'ils n'avaient pu se mettre d'accord sur l'institution d'une communauté européenne de défense. Assailli par les journalistes et les photographes, le Chancelier eut le mot de la fin: « Deux Européens fatigués! »

Les « hommes fatigués » pourtant, avaient gardé leur foi agissante dans notre idéal commun. Quelques mois plus tard, il y eut Messine et la relance et puis Rome. Il y eut la Communauté économique qui servira de centre de cristallisation dans le processus de l'intégration européenne.

Les quinze dernières années ont été riches en réalisations. Beaucoup reste encore à faire pour que l'idée européenne pénètre dans les cœurs des Européens. Le Conseil de l'Europe est appelé à entretenir et à fortifier le sentiment européen et à en matérialiser le sens. Le plus sûr moyen pour y parvenir, c'est de se mettre d'accord le plus vite possible sur les élections directes européennes.

Ainsi donc, le climat politique de l'Europe s'est modifié profondément. L'amitié franco-allemande, dont les grands artisans furent dès le début Robert Schuman et le Chancelier Adenauer et à laquelle le Président De Gaulle apporta depuis sa consécration, nous est le gage le plus sûr d'une évolution dans le sens de la paix et de la sécurité.

Aujourd'hui, l'Europe se trouve placée en plein dans le grand combat qui sévit entre l'idéologie communiste et notre conception de liberté et de respect de la dignité humaine. C'est avec angoisse que nous suivons les phases de l'offensive que mène le communisme parmi les peuples d'Asie et d'Afrique. Nous ne savons que trop que la domination totale est le but de la politique soviétique. Nous n'ignorons pas non plus la riche gamme des moyens qu'elle met à son service. Combien loin nous sommes de l'idéal de sécurité et de paix, l'échec de la Conférence au sommet nous l'aura démontré de façon hallucinante. Le monde qui rêvait de détente, se retrouve plongé dans les inquiétudes de la guerre froide.

Les négociations devront quand même reprendre. Car mieux vaut la guerre froide pen-

dant cent ans que la vraie guerre pendant quelques années. Mais plus que jamais la vigilance s'impose. Et il faut surtout, en face des fanatiques du communisme, avoir la foi dans les valeurs spirituelles et morales qui sont notre patrimoine.

Seule la foi inébranlable dans la supériorité des valeurs fondamentales de notre conception de l'homme, qui se base sur l'héritage antique et chrétien, pourra donner à nos peuples la volonté de défendre ces valeurs et aussi le courage de supporter le fardeau d'un effort extrême qu'exige cet important enjeu. Très probablement, durant de longues années, il sera nécessaire de nous tenir prêt à la défense.

La course aux armements en vue de rétablir l'équilibre mondial, voilà le drame de notre temps. Malheureusement, la situation mondiale est telle que, en dépit de son aspect précaire, l'équilibre des forces s'avère aujourd'hui l'unique moyen pour éviter les pires catastrophes.

C'est à Staline et au coup d'Etat communiste en Tchécoslovaquie que nous devons le Pacte Atlantique qui depuis son existence nous a garanti la paix. C'est au coup d'éclat de Monsieur Chruchtchev à Paris que nous devons que les membres de ce pacte sont décidés de s'unir plus étroitement que jamais et que le monde libre se rappelle de nouveau son unité intime et son destin commun dans la communauté atlantique.

Voilà pourquoi il est permis d'espérer que sous la pression des événements le moment viendra aussi un jour, où l'on pourra donner à l'organisation interne de l'Europe ce fondement politique qui à la longue s'avérera indispensable.

L'intention de l'orateur a été de signaler l'évolution des deux problèmes fondamentaux de notre époque: la consolidation de la paix et l'unification de l'Europe, et de déterminer l'attitude à prendre par les occidentaux en face de ces problèmes. Jusqu'à présent, ni l'un ni l'autre de ces deux problèmes n'a trouvé de solution.

Autant que M. Bech est convaincu que l'unification de l'Europe n'est qu'une question de temps et que rien ne peut l'arrêter sur le chemin où elle est engagé, autant il garde peu d'espoir de voir sortir le monde dans un temps prévisible de la méfiance, de la haine et de l'insécurité.

Il craint que le monde ne soit condamné à vivre encore de longues années sous la devise honnie: Si vis pacem, para bellum — cependant que du portail du Palais de la Paix à La Haye brille comme une étoile de l'espérance le bel adage: Si vis pacem, cole iustitiam — Si tu veux la paix, cultive la justice.

La pax aeterna, la paix éternelle, restera toujours un vain désir. Elle est à Dieu seul. Mais nous, les hommes, qui vivons de l'espérance, nous avons le devoir de nous efforcer à réaliser inlassablement la paix.

Après son discours, Monsieur Bech ainsi que plusieurs personnalités apposèrent leur signature sur le Livre d'Or de la Ville d'Aix-la-Chapelle. La séance prit fin, lorsque l'Orchestre Municipal eut joué un mouvement de la Symphonie N° 103 de Haydn. Un déjeuner offert par la Ville d'Aix-

la-Chapelle et le directoire du Prix Charlemagne à l'Hôtel Quellenhof, auquel assistèrent notamment S. A. R. le Prince Charles, les lauréats, les Autorités de la Ville d'Aix-la-Chapelle et leurs invités, clôtura cette mémorable cérémonie.

## Nouvelles de la Cour

Le 11 mai 1960, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience S. Exc. M. Vinton Chapin, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique.

## Conseil de Gouvernement

Réunions pendant le mois de mai

Au cours du mois de mai 1960, le Conseil de Gouvernement s'est réuni à plusieurs reprises sous la présidence de M. Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement.

Ainsi, au cours de la réunion du 6 mai 1960, le Conseil de Gouvernement, a entendu un rapport du Ministre des Affaires Etrangères sur la situation internationale et a discuté de problèmes concernant les Communautés Européennes. Il a en outre délibéré sur des mesures de coordination en rapport avec des industries et investissements nouveaux ainsi que sur certains problèmes actuels concernant les caisses de maladie et les pensions sociales.

Lors de la réunion du 13 mai 1960, le Conseil de Gouvernement a entendu un rapport du Ministre des Affaires Etrangères sur les décisions prises par le Conseil des Ministres de la C. E. E. par rapport à l'accélération des étapes de réalisation du Marché Commun. Le Conseil de Gouvernement a également examiné des problèmes concernant le statut des employés de l'Etat et il a mis au point le projet de loi modifiant et complétant la loi du 9 mars 1940 sur l'indigénat. Enfin, le Conseil de Gouvernement a

examiné le problème du financement de la construction de la conduite d'adduction d'eau du barrage d'Esch-sur-Sûre dans le centre et le sud du pays.

Au cours de la réunion du 20 mai 1960, le Conseil de Gouvernement a délibéré sur la réforme militaire, l'aide fiscale aux investissements, la nouvelle tarification de l'énergie électrique, le régime du blé, la construction d'un centre professionnel à Luxembourg-Limpertsberg et des questions relatives au personnel de l'Etat.

La séance du Conseil de Gouvernement en date du 27 mai 1960 a été consacrée à l'examen d'une série de problèmes concernant les classes moyennes, diverses industries moyennes, les Luxembourgeois au Congo, l'acquisition et la construction d'immeubles par l'Etat et du projet de loi concernant la construction d'une conduite d'adduction des eaux du barrage d'Esch-sur-Sûre vers le centre et le sud du pays. Le Conseil de Gouvernement a en outre arrêté une série de directives complémentaires en vue de l'accélération des travaux préparatoires de la revision des traitements.

## Nouvelles diverses

Le 14 mai 1960 a eu lieu au Château de Colmar-Berg le baptême de la Princesse Sophie, Elisabeth, Félicie, Marie-Gabrielle, Antonia, deuxième fille de S. A. S. le Prince François-Ferdinand de Hohenberg et de S. A. R. la Princesse Elisabeth de Luxembourg.

Monseigneur le Prince de Luxembourg et la Duchesse de Hohenberg étaient parrain et marraine de l'enfant.

Le baptême a été célébré par Mgr Léon Lommel, Evêque de Luxembourg, en présence des membres des deux Familles.

\*